

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC D'ARTHABASKA  
MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**

**SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2020**

Procès-verbal de la séance ordinaire de la municipalité de Maddington Falls, tenue le 7 octobre 2020, à 20 h.

Le conseil de la municipalité de Maddington Falls siège en séance ordinaire ce 7 octobre 2020. Sont présents à cette séance :

Monsieur le maire, Ghislain Brûlé, qui préside cette séance

Mme Eve-Lyne Marcotte - conseillère siège no 1  
M. Fabien Pelletier - conseiller siège no 2  
M. Éric Girard - conseiller siège no 3  
M. Gaétan Légaré – conseiller siège no 4  
Mme Denise Houle - conseillère siège no 5  
Mme Diane Mercier - conseillère siège no 6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Est également présente:

Mme Angélie Lafontaine, secrétaire trésorière adjointe agissant à titre de secrétaire de la séance

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2020-10-XXX**

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'état d'urgence sanitaire a été renouvelé jusqu'au 29 mars 2020 par le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020, jusqu'au 7 avril 2020 par le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020, jusqu'au 16 avril 2020 par le décret numéro 418-2020 du 7 avril 2020, jusqu'au 24 avril 2020 par le décret numéro 460-2020 du 15 avril 2020, jusqu'au 29 avril 2020 par le décret numéro 478-2020 du 22 avril 2020, jusqu'au 6 mai 2020 par le décret numéro 483-2020 du 29 avril 2020, jusqu'au 13 mai 2020 par le décret numéro 501-2020 du 6 mai 2020, jusqu'au 20 mai 2020 par le décret numéro 509-2020 du 13 mai 2020, jusqu'au 27 mai 2020 par le décret numéro 531-2020 du 20 mai 2020, jusqu'au 3 juin 2020 par le décret numéro 544-2020 du 27 mai 2020, jusqu'au 10 juin 2020 par le décret numéro 572-2020 du 3 juin 2020, jusqu'au 17 juin 2020 par le décret numéro 593-2020 du 10 juin 2020, jusqu'au 23 juin 2020 par le décret numéro 630-2020 du 17 juin 2020, jusqu'au 30 juin 2020 par le décret numéro 667-2020 du 23 juin 2020, jusqu'au 8 juillet 2020 par le décret numéro 690-2020 du 30 juin 2020, jusqu'au 15 juillet 2020 par le décret numéro 717-2020 du 8 juillet 2020, jusqu'au 22 juillet 2020 par le décret numéro 807-2020 du 15 juillet 2020, jusqu'au 29 juillet 2020 par le décret numéro 811-2020 du 22 juillet 2020, jusqu'au 5 août 2020 par le décret numéro 814-2020 du 29 juillet 2020, jusqu'au 12 août 2020 par le décret numéro 815-2020 du 5 août 2020, jusqu'au 19 août 2020 par le décret numéro 818-2020 du 12 août 2020, jusqu'au 26 août 2020 par le décret numéro 845-2020 du 19 août 2020, jusqu'au 2 septembre 2020 par le décret numéro 895-2020 du 26 août 2020, jusqu'au 9 septembre 2020 par le décret numéro 917-2020 du 2 septembre 2020, jusqu'au 16 septembre 2020 par le décret numéro 925-2020 du 9 septembre 2020, jusqu'au 23 septembre 2020 par le décret numéro 948-2020 du 16 septembre 2020, jusqu'au 30 septembre 2020 par le décret numéro 965-2020 du 23 septembre 2020, jusqu'au 7 octobre 2020 par le décret numéro 1000-2020 du 30 septembre 2020 et jusqu'au 14 octobre 2020 par le décret numéro 1023-2020 du 7 octobre 2020;

CONSIDÉRANT le décret numéro 388-2020 du 29 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 7 avril 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui

autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QU' il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de Mme Eve-Lyne Marcotte  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

Adoptée.

La séance est déclarée ouverte 20 h 05.

2020-10-xxx

## 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Sur proposition de M. Fabien Pelletier  
Appuyée par M. Gaétan Légaré  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents d'adopter l'ordre du jour tel que présenté



**MUNICIPALITÉ DE MADDINGTON FALLS**  
Séance ordinaire du conseil municipal  
du 7 octobre 2020 à 20 h

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des procès-verbaux
  - 3.1. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 2 septembre 2020
4. Administration et finances
  - 4.1. Liste des comptes à payer
5. Sécurité publique
6. Travaux publics
7. Hygiène du milieu
8. Aménagement et urbanisme
9. Loisirs et culture
10. Sujets divers
  - 10.1 Démission
  - 10.2 Fibre optique
11. Rapport des élus
12. Période de questions
13. Levée de la séance

Adoptée.

## 3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

### 3.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 2 SEPTEMBRE 2020

Reportée

## 4. ADMINISTRATION ET FINANCES

2020-10-xxx

### 4.1 LISTE DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE les conseillers et conseillères ont reçu la liste des comptes à payer avant la présente séance;

EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier  
Appuyée par Mme. Ève-Lyne Marcotte  
Il est résolu à l'unanimité des conseillers présents

D'adopter le rapport détaillé des revenus et des dépenses soumis par la secrétaire-trésorière adjointe, et que cette dernière soit autorisée à payer lesdites dépenses.

Adoptée

**5. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**6. TRAVAUX PUBLICS**

**7. HYGIÈNE DU MILIEU**

**8. AMÉNAGEMENT ET URBANISME**

**9. LOISIRS ET CULTURE**

**10. SUJETS DIVERS**

**10.1 DÉMISSION DE LA CONSEILLÈRE AU SIÈGE NUMÉRO 6 DIANE MERCIER**

Mme Diane Mercier, conseillère au siège #6, avise les élus qu'elle donnera sa démission, à titre d'élue, le 8 octobre 2020.

**10.2 INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE AU BUREAU MUNICIPAL**

Reporté

**11. RAPPORT DES ÉLUS**

**12. PÉRIODE DE QUESTIONS**

2020-10-xxx

**13. LEVÉE DE LA SÉANCE**

CONSIDÉRANT QUE tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés et discutés;  
EN CONSÉQUENCE,

Sur proposition de M. Fabien Pelletier

Que la séance soit levée à 20 H 50.

Adoptée

---

Ghislain Brûlé,  
Maire

---

Angélie Lafontaine,  
Secrétaire-trésorière adjointe

Je, Ghislain Brûlé, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé à Maddington Falls le XX 2020